

Image not found or type unknown



La CRP est prolongée jusqu'au 31 juillet 2011

Actualité législative publié le **18/05/2011**, vu **2701 fois**, Auteur : [Maître Julie BELMA](#)

Les partenaires sociaux ont convenu de proroger la durée de validité du dispositif de convention de reclassement personnalisé jusqu'à la date d'entrée en vigueur des textes destinés à le remplacer et au plus tard jusqu'au 31 juillet 2011.